Image not found or type unknown

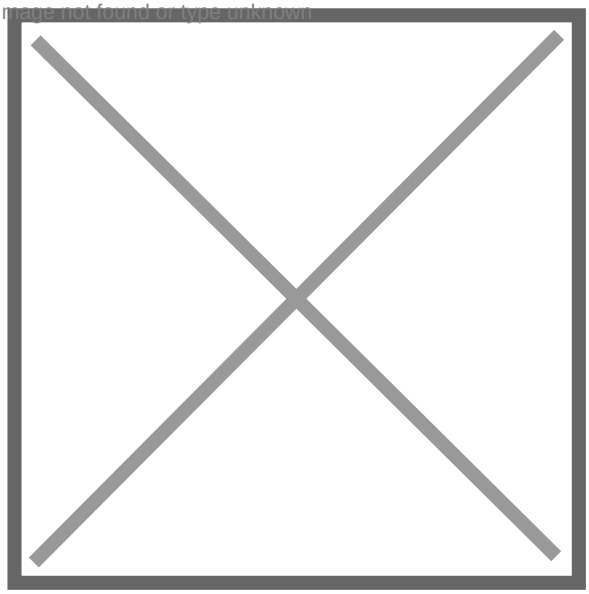

Le droit sur nos parents ????

Par **tihana**, le **07/06/2008** à **17:46**

voila mon souci ujourd'hui j'ai 23 ans et j'ai 2enfants. Ma mere a toujours ete dependante des aides sociales.on a toujours eu des carrences alimentaires.on allait egalement chez les voisins pour quemander nourriture et argent pout kel puisse s'acheter son tabac.on fesait egalement des aller retour de la rue pietonne pour demander des cigarette aux gens pour kon puisse lui ramener de quoi fumer pour la journée.'ai beaucoup souffert de cette situation.ensuite j'ai commencer un cap petite enfance que j'ai du areter car on a demenager et que cela faisait troploin et cher au niveau du transport.de mes 9 ans a mes 15 ans elle a vecu avec un homme qui nous tapait decu.aujourd'hui elle pretexte qu'elle ne savait pas et que si ca aurait ete le cas elle l'aurai quitté.mais ce n'est pas vrai je ne le crois pas.c'est unevrai manipulatrice. donc aujourd'hui je voudrais savoir s'il y avais une procedure pour qu'elle ne puisse plus voir ses petit enfant? s'il y avait quelque chose a faire pour ne pas qu'elle noous reclame de pension plus tard? pour ne pas avoir de payer de maison de retraite ou autre? ne pas payer egalement l'enterrement? en fait je ne veux plus rien avoir avec ma mere!!!! ce qui est de meme pour on pere qui est alcoolique et qui ne s'est jamais occuper de nous et a meme pas versé de pension alimentaire. j'ai peur car aujourd'hui j'essaie de construire une vie reussi (apres mes 18 premiere années de gachées) et j'y reussi.mais si ensuite je dois subvenir au besoin de mes parent qui reste a mes yeux que des parents biologiques il vont donc continuer a me detruire la vie. j'attend vraiment une reponse de votre part. c'est vraiment important pour moi. merci par avance.

Par **tihana**, le **08/06/2008** à **10:10**

sil vous plait j'ai vaiment besoin d'un reponse.merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés